

**SOMMET DE L'UNION AFRICAINE
SUR L'INDUSTRIALISATION ET LA
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**

20-24 novembre 2021

Lieu : Niamey, Niger

Thème proposé

« Industrialiser l'Afrique : Engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation inclusive et durable et d'une diversification économique ».

NOTE D'ORIENTATION

NOTE D'ORIENTATION

1. Contexte

- 1.1 Compte tenu de la nécessité de respecter le mandat politique statutaire visant à promouvoir la transformation structurelle de l'Afrique et à tirer parti de la dynamique actuelle, la 33^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue du 9 au 10 février 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie, a demandé à la Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec l'ONUDI, la CEA et Afro-Champions, d'organiser un Sommet sur **l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique** en novembre 2020.
- 1.2 En raison des risques liés à la pandémie de la Covid-19 et des mesures d'atténuation, les partenaires organisateurs ont convenu de reporter le Sommet à 2021.
- 1.3 Conformément à son engagement, la Commission de l'Union africaine organisera le Sommet 2021 sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes concernés. Le thème proposé pour le Sommet est : « **Industrialiser l'Afrique : Engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation inclusive et durable et d'une diversification économique** ».
- 1.4 Le Sommet est prévu à Niamey, au Niger, sur invitation du Président du Niger, le 20 novembre 2021, qui est établi annuellement comme la Journée de l'industrialisation de l'Afrique (JIA). Compte tenu de l'importance de l'industrialisation et de la transformation économique en Afrique, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine lors de sa vingt-cinquième session ordinaire tenue le 26 juillet 1989 à Addis-Abeba, en vertu de la Résolution AHG/res. 180 (XXV), qui a été suivie par la Résolution 44/237 de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) du 22 décembre 1989. La JIA donne l'occasion aux principales parties prenantes de réfléchir à l'industrialisation de l'Afrique en examinant comment le continent peut changer son statu quo actuel. Depuis 2018, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique est célébrée avec succès à travers la tenue d'activités qui s'étendent sur une semaine. Il s'agit d'une innovation qui marque une rupture par rapport à la tradition qui consistait à commémorer la JIA en une seule journée. L'objectif ainsi recherché est de lui consacrer plus de temps eu égard à son importance pour la cause de l'Afrique en vue de la réalisation de la transformation structurelle, des objectifs de l'Agenda 2063 et des ODD de 2030.

2. Questions contextuelles transversales :

2.1. Opérationnalisation de la ZLECAf et lien avec l'industrie :

- Les échanges commerciaux dans le cadre de l'accord sur la ZLECAf ont été lancés le 1^{er} janvier 2021. Une fois pleinement mise en œuvre, la ZLECAf créera un marché africain unique pour les biens et services, couvrant une population estimée à 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné de plus de 2 500 milliards de dollars à travers 55 États membres.
- En août 2020, le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a été officiellement ouvert à Accra, au Ghana ; marquant une étape importante dans la mise en œuvre complète de l'accord de libre-échange.
- Ces développements sont le couronnement d'un processus héroïque de construction d'une économie africaine intégrée qui a commencé véritablement il y a plusieurs décennies, amplifié par la 10^e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Kigali, au Rwanda ; laquelle a ouvert la voie à la signature de l'accord sur la ZLECAf¹.
- En vue de réaliser les objectifs de l'opérationnalisation de la ZLECAf, le programme d'industrialisation et de transformation de l'Afrique doit être soutenu au plus haut niveau national, régional, continental et mondial.

2.2. Cette orientation sera essentielle afin d'accélérer les efforts dans un certain nombre de domaines politiques clés tels que les infrastructures énergétiques et routières, la facilitation des échanges, le développement du secteur financier, le développement de l'éducation, la transformation agro-industrielle, l'industrialisation verte et l'innovation et la transformation technologiques. La progression côte à côte de la ZLECAf et de l'industrialisation de l'Afrique, avec des efforts délibérés pour réaliser les interdépendances qui se renforcent mutuellement entre les deux, constituera le pilier essentiel de la réussite de l'Afrique et la condition de l'aspiration numéro un de l'Agenda 2063 « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable », et plus particulièrement de l'objectif numéro 4 : des économies et des emplois transformés « transforment les économies africaines par l'exploitation des ressources naturelles de l'Afrique, la fabrication, l'industrialisation et la valeur ajoutée, ainsi que par l'augmentation de la productivité et de la compétitivité ».

2.3. COVID-19 et nouveau récit vers une industrialisation accélérée :

¹ La ZLECAf est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la vision du continent sur 50 ans pour construire une Afrique pacifique et prospère, et l'Afrique que nous voulons.

- La COVID-19, apparue au début de l'année 2020, a constitué la menace la plus redoutable pour l'opérationnalisation adéquate de la ZLECAf ; étant donné son caractère perturbateur pour les affaires et le commerce, tout en remettant au goût du jour la vulnérabilité des économies africaines et en causant des retards dans la date de lancement de la zone de libre-échange. Ainsi, la pandémie de la COVID-19 a encore accru les risques de perpétuer la vulnérabilité du commerce et des affaires du continent à l'échelle mondiale, la plupart des pays dépendant des matières premières.
- Si la COVID-19 est à l'origine d'une crise économique et sanitaire majeure, elle représente également une occasion inestimable pour le continent de reconfigurer son scénario de développement, en donnant la priorité aux initiatives qui favorisent l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique.
- La COVID-19 et la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales qu'elle entraîne ont mis en évidence l'urgence et l'importance de stimuler l'industrialisation du continent. Plus fondamentalement, la pandémie a ouvertement exposé les lacunes des économies africaines sur plusieurs fronts, notamment la fragilité et la faiblesse des capacités industrielles du continent.
- Il ne fait aucun doute qu'à ce stade, le développement de solides chaînes de valeur régionales et locales/nationales peut changer la donne en vue de construire une capacité de production résiliente des PME sur le continent et saisir ainsi les opportunités commerciales émanant des perturbations des chaînes de valeur mondiales induites par la COVID-19. Les perspectives d'industrialisation du continent reposent sur la libération de la croissance des petites et microentreprises, guidée par la stratégie de l'Union africaine pour les PME, dont l'élaboration s'est appuyée sur une cartographie factuelle des particularités des systèmes de production du continent. En créant dans les États membres des conditions propices aux affaires pouvant améliorer le taux de longévité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), la dynamique d'industrialisation du continent peut être alimentée.

2.4. IDDA III et le programme d'industrialisation de l'Afrique

- Alors que le paysage de la politique industrielle du continent remonte aux années 1980², de la Première Décennie industrielle pour l'Afrique, jusqu'au Développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA, 2008), et qu'au niveau

² Initiatives en matière de politique d'industrialisation de l'Afrique : La première décennie industrielle pour l'Afrique (IDDA I, 1980-1990), le traité d'Abuja, 1991, la deuxième décennie industrielle pour l'Afrique (IDDA II, 1991-2000), le développement industriel accéléré de l'Afrique [AIDA, 2008] et la troisième décennie industrielle pour l'Afrique (IDDA III, 2016-2025).

mondial, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a encore mis en exergue l'importance de l'industrialisation de l'Afrique par l'adoption de la Résolution A/RES/70/293 le 15 juillet 2016 qui a consacré la période 2016-2025³ à la Troisième Décennie du Développement industriel de l'Afrique (IDDA III), les performances sont restées plutôt mitigées. Dans ces circonstances, les défis de développement auxquels le continent est actuellement confronté nécessitent le déploiement effectif, efficace et opportun d'une action au-delà de la rhétorique politique pour tout impact significatif sur la réalisation d'un développement humain durable sur le continent à moyen et long terme.

- Il est encourageant de noter que l'IDDA III offre une nouvelle occasion de mobiliser les partenariats et les efforts mondiaux pour œuvrer collectivement à la transformation structurelle de l'Afrique et, en tant que tel, devrait être exploitée de manière optimale pour avoir un impact significatif sur le processus d'industrialisation durable et inclusive pour l'Afrique. Ce qui est essentiel dans le mouvement pour l'Afrique, c'est de reconnaître la nécessité de redéfinir une orientation vers un programme d'industrialisation panafricain rajeuni et un cadre fondé sur les leçons tirées des programmes précédents, en tenant pleinement compte des tendances sociales, économiques et politiques actuelles et en évolution, ainsi que des besoins de développement du continent. La capacité du continent à mettre en œuvre l'Agenda 2063 dépend de l'industrialisation et, pour la renforcer, les Nations unies ont assigné l'objectif 9 des OMD au développement d'industries et d'infrastructures résilientes, afin de renforcer la capacité des économies en développement à relever les défis structurels et à réduire la pauvreté.

2.5. Autres questions :

- L'industrialisation ne doit pas être perçue comme une voie unique pour le développement durable en Afrique. Bien au contraire, l'industrialisation, avec des liens multisectoriels et multidirectionnels forts avec les économies nationales, aidera les pays africains à atteindre des taux de croissance économique plus élevés et une diversification économique. La réussite de l'industrialisation sera au cœur des efforts déployés par l'Afrique en vue de remédier aux principales faiblesses et fragilités de la croissance économique structurelle et du développement, dont certaines ont été mises en évidence par la COVID-19 ; de la pauvreté et des inégalités aux services d'éducation, de santé, de logement et d'assainissement insuffisamment développés. Pour aller au-delà des défis actuels, les décideurs doivent s'attaquer de front à d'autres

³ La période 2016 -2025 : La Décennie n'est pas une initiative isolée, mais le résultat d'une inspiration ancrée autour de plusieurs cadres multilatéraux et bilatéraux qui incluent l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable, l'AIDA, l'initiative du G20 sur le soutien à l'industrialisation en Afrique et dans les PMA, et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et d'autres cadres bilatéraux à travers l'Asie, et l'Europe qui cherchent à renforcer les perspectives de développement du continent à moyen et long terme.

goulets d'étranglement et obstacles structurels liés à l'offre, notamment l'énergie et les infrastructures pour une meilleure compétitivité des entreprises. Cela met également la pression sur les décideurs politiques pour améliorer les affaires et les régimes réglementaires en vue de renforcer les flux de capitaux privés, l'absorption et l'adaptation de la technologie, les TIC, y compris l'intelligence artificielle, et le transfert de compétences pour libérer la croissance du secteur privé.

- En outre, un succès durable sur le front de l'industrialisation de l'Afrique ne sera obtenu qu'au prix d'efforts délibérés pour intégrer et traiter de manière systématique les caractéristiques de développement sous-jacentes de l'Afrique, telles que les micro, petites et moyennes entreprises et l'économie informelle, la transition urbaine-rurale, la diversité socio-économique des 55 États membres de l'UA ; ainsi que les liens entre l'éducation, le développement des compétences et l'industrie. Les questions transversales telles que le genre, le changement climatique, la sécurité énergétique, la population jeune et le chômage croissant devraient être prises en compte afin de faciliter l'évolution d'une voie d'industrialisation durable et inclusive pour le continent.
- L'Afrique a beaucoup à apprendre de ses propres expériences en matière d'industrialisation au cours des quatre ou cinq dernières décennies, ainsi que de celles des autres continents. Cependant, il est clair que les succès de l'industrialisation en Europe et dans les Amériques, et plus récemment en Asie, ne peuvent être reproduits en Afrique. Par ailleurs, l'Afrique a ses propres circonstances uniques et bon nombre des facteurs qui ont favorisé la réussite industrielle sur d'autres continents n'existent plus. C'est pourquoi la promotion de l'industrialisation de l'Afrique doit également prendre en considération ce qui peut et doit fonctionner pour l'Afrique, tout en créant des interdépendances avec le reste du monde dans les domaines qui peuvent accroître les avantages du continent.

3. Principaux objectifs du Sommet

- 3.1 Le Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique vise à mettre en évidence la détermination et l'engagement renouvelés de l'Afrique en faveur de l'industrialisation, qui constitue l'un des piliers centraux de la réalisation des objectifs de croissance économique et de développement du continent, tels que définis dans l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030.
- 3.2 À la lumière des interdépendances clés et stratégiques entre l'industrialisation et l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Sommet vise à mobiliser l'élan politique, les ressources, les partenariats et les alliances souhaités en faveur de l'industrialisation de l'Afrique. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du

continent de réaliser une transformation structurelle, fondée sur l'exploitation des ressources naturelles riches et variées de l'Afrique, tout en tirant parti des avancées technologiques actuelles, des tendances géopolitiques continentales et mondiales et de l'émergence de services commercialisables.

- 3.3 Le Sommet devrait permettre l'évolution d'une base d'entreprises et de capitaux panafricaine dynamique qui ouvrira la voie à une industrialisation inclusive et durable, entraînant la participation de tous les agents économiques, y compris les PME, les jeunes et les femmes, à la génération de richesses nationales et à la création d'emplois, ainsi qu'à l'expansion des opportunités d'entrepreneuriat pour les populations africaines. L'impact de la nouvelle pandémie de coronavirus continue de mettre en exergue le besoin urgent et impératif de prendre des mesures audacieuses visant à transformer les principaux piliers économiques tels que l'industrialisation.

Les objectifs spécifiques du Sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique sont les suivants :

- i. Décider d'un cadre politique continental renouvelé sur l'industrialisation de l'Afrique visant à rallier la détermination et l'engagement du continent en faveur d'un ensemble audacieux de mesures politiques et d'investissements pour accélérer la dynamique d'industrialisation du continent.
- ii. Renforcer le développement de chaînes de valeur industrielles régionales afin d'articuler clairement la quête de l'Afrique en matière d'industrialisation, de création d'emplois et d'opportunités d'entrepreneuriat pour les MPME, les jeunes et les femmes d'Afrique dans le contexte des tendances socio-économiques continentales et mondiales actuelles et émergentes.
- iii. Fournir un soutien politique de haut niveau pour conduire un programme d'industrialisation de l'Afrique compétitif grâce à des alliances public-privé aux niveaux national, régional et continental, à des liens politiques mondiaux alignés et au financement des investissements. Cela devrait tenir pleinement compte des besoins intersectoriels clés actuels et émergents, y compris en matière d'énergie et d'eau, d'éducation et de formation, de science, de technologie et d'innovation, de changement climatique, de résilience environnementale et de gestion des crises.

4. Résultats attendus

- 4.1 Renouvellement de la détermination et de l'engagement politiques de haut niveau en vue d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique, parallèlement aux avancées sur les dispositions de la ZLECAf.

- 4.2 Décision politique en faveur d'une consultation intersectorielle élargie dirigée par l'UA afin d'établir un cadre stratégique pour l'industrialisation de l'Afrique actualisé, réalisable et axé sur les résultats, englobant les acquis et les leçons des expériences du continent, prenant connaissance des tendances mondiales actuelles et émergentes, avec une attention particulière aux priorités de développement social et économique inclusives du continent ; et
- 4.3 Accord sur un pacte entre les gouvernements et le secteur privé africain, le monde universitaire et la société civile afin d'obtenir des décisions politiques souhaitées et alignées, un financement des investissements, un capital institutionnel et humain dédié à l'industrialisation de l'Afrique et de stimuler les perspectives de mise en œuvre de la ZLECAf.

5. Thème et sous-thèmes du Sommet

Le thème et les sous-thèmes suivants ont été identifiés afin de cibler et d'atteindre le but et les objectifs fixés pour le Sommet.

- 5.1 **Thème** : Industrialiser l'Afrique : Engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation inclusive et durable et d'une diversification économique.
- 5.2 **Sous-thèmes** :
- a) **Industrialisation et ZLECAf - réaliser les interdépendances** : Comment faire en sorte que l'industrialisation de l'Afrique (Services manufacturiers et commercialisables) et la ZLECAf (marchés et commerce) se renforcent mutuellement ?
 - b) **Industrialisation, budget de l'État et création d'emplois** : L'industrialisation de l'Afrique - en augmentant la capacité fiscale du continent (c'est-à-dire la contribution au PIB) ainsi qu'en créant des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes populations d'Afrique.
 - c) **Innovations technologiques, capacité organisationnelle pour améliorer la performance industrielle et la rendre plus compétitive** : Les capacités industrielles de l'Afrique (préparation à l'industrie 4.0, efficacité organisationnelle, compétences, etc.) dans les secteurs économiques de l'Afrique - mines, tourisme, TIC et services financiers, arts et culture, agro-industrie, pêche, aquaculture et industries marines, etc.
 - d) **Chaînes de valeur industrielles régionales** : Tirer parti des chaînes de valeur régionales pour optimiser les capacités industrielles du continent tout au long de la mise en œuvre de la ZLECAf.

- e) **Partenariats et alliances pour réaliser l'industrialisation de l'Afrique** : Mobiliser les partenariats publics-privés nationaux et internationaux pour améliorer les capacités de planification et de mise en œuvre pour une croissance industrielle accélérée et étendue en Afrique.
- f) **L'industrialisation de l'Afrique - des approches multi/transversales comme condition clé du succès** : Aligner les conditions et les politiques intersectorielles clés pour le succès : Sécurité énergétique, institutions, politiques et législation, capital humain - compétences et capacité intellectuelle, résilience environnementale et changement climatique (industries vertes).
- g) **Les MPME dirigées par des jeunes et des femmes dans la réussite de l'industrialisation de l'Afrique** : Industrialisation de l'Afrique et moteurs transversaux spéciaux pour un succès durable : Jeunesse, micro, petites et moyennes entreprises, femmes, compétitivité, transitions entre zones urbaines et rurales.
- h) **Gouvernance des ressources et mobilisation de ressources financières et non financières en faveur de l'industrialisation de l'Afrique** : Réduire les risques liés à l'industrialisation de l'Afrique, en catalysant les investissements nationaux et internationaux, le transfert de technologies et les innovations locales afin de stimuler la croissance industrielle de l'Afrique.

6. Participation

- 6.1 Le Sommet devrait en outre enregistrer la participation des chefs d'État africains, des ministres africains chargés de l'industrie, du commerce, des mines et des investissements et d'autres ministères concernés. Assisteront également à cet événement, les responsables des institutions internationales de développement, y compris les agences des Nations unies, les chefs de secrétariat des communautés économiques régionales, les institutions régionales et internationales de financement du développement, les représentants du secteur privé, de la société civile, des jeunes, des femmes et d'autres parties prenantes impliquées dans l'industrialisation du continent.

7. Programme

- 7.1 Les collaborateurs et les partenaires stratégiques élaboreront un programme visant à attirer la participation des chefs d'État et de gouvernement africains, du secteur privé, des ministres en charge de l'industrie, du développement des miniers, du commerce et des investissements, ainsi que d'autres parties prenantes.

7.2 Le programme comprendra également des expositions sélectionnées.

7.3 Le programme sera axé sur la réalisation des objectifs généraux et spécifiques du Sommet, tels que définis dans les résultats attendus.

7.4 Il est prévu de finaliser le programme avant le 1^{er} juillet 2021 et de le communiquer aux participants pour leur permettre de se préparer adéquatement au Sommet.

8. Principales institutions organisatrices

8.1 La décision de la Conférence désigne l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et Afro-Champions comme collaborateurs à l'organisation du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique. Le Niger, en tant que pays hôte du Sommet, sera également étroitement associé à l'organisation de cet événement.

8.2 La CUA travaillera avec l'AUDA-NEPAD et les partenaires au développement pour mobiliser l'assistance technique nécessaire à l'organisation efficace de ce Sommet stratégique. Il serait plus judicieux d'obtenir la participation d'autres partenaires stratégiques ayant une présence sur le continent, compte tenu de la nature transversale du pilier de l'industrialisation dans le cadre de leurs programmes, au-delà de ceux cités dans la Résolution du 33^e sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, pour inclure, mais sans s'y limiter, les institutions suivantes : la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'Import-Export, la Société islamique internationale de financement du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Centre du commerce international (CCI)...

9. Dates et lieu

9.1 Le Sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique se tiendra à **Niamey**, au Niger, du 20 au 24 novembre 2021.

Information de contact

Mme. Ron Osman,
Agent principal des politiques-Industrie
Division de l'Industrie, de l'Entrepreneuriat et des Mines
Département du Développement économique, du Commerce, de l'Industrie et des Mines
Boîte postale : 3243, Addis-Abeba, Éthiopie,
Téléphone : +251 944067617
Courriel : OmarR@africa-union.org